



2009 n'aura pas été facile pour le Conseil Général mais surtout pour beaucoup d'Audois qui voient se conjuguer les effets d'une crise mondiale et ceux d'une viticulture méditerranéenne abandonnée par nos dirigeants. Les coups de boutoir portés par le gouvernement contre les départements ne font que s'ajouter à une situation déjà difficile pour nos territoires ruraux.

2010 s'annonce encore plus difficile pour notre institution puisqu'après les transferts de compétences qu'il persiste à refuser de compenser, le gouvernement prive les Départements des moyens dont nous disposons pour assurer nos missions.

Des missions toutes tournées en direction de nos concitoyens et de nos territoires, pour faire face à la crise.

Pourtant, notre histoire nous enseigne qu'il ne faut jamais perdre espoir et au contraire rester toujours debout pour lutter. Ainsi, nous trouverons les solutions pour surmonter les obstacles qui se présentent à nous, défendre le service public départemental et préparer l'avenir.

Dans cette circonstance, au nom de l'Aude, Pays Cathare, je vous présente tous mes vœux pour la nouvelle année.

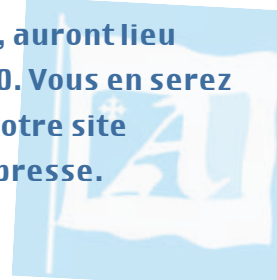
**Marcel Rainaud**  
Sénateur de l'Aude  
Président du Conseil Général

## › Forums

**Après les deux premiers forums sur l'environnement et l'économie, les 28 novembre et 12 décembre étaient consacrés à l'aménagement du territoire et aux solidarités, sujets particulièrement importants pour l'Aude.**

**Des échanges, nourris et intéressants, ont permis de faire émerger des pistes de réflexion pour l'Aude de demain.**

**Mais rassurez-vous si vous n'avez pas eu l'occasion de participer à ces débats, vous avez l'opportunité de faire entendre votre voix via notre site [www.audevant.com](http://www.audevant.com). Ne ratez pas l'occasion de faire entendre votre point de vue. Et n'oubliez pas que les prochains forums citoyens sur le sport, la culture et l'éducation, reportés en Décembre pour cause d'intempéries, auront lieu en Janvier 2010. Vous en serez informés sur notre site et pas voie de presse.**



## TERRITOIRE

### Quels aménagements durables pour demain ?



**L'organisation territoriale de demain**

Quillan a accueilli le débat sur l'organisation territoriale.

Le département de l'Aude compte environ 350 000 habitants, et 438 communes réparties dans 35 cantons regroupés en 5 pays. Le regroupement communautaire en Établissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre (EPCI) fait apparaître 30 établissements dont :

- 2 communautés d'agglomération,
- 5 communautés de communes à taxe professionnelle unique,
- 23 communautés de communes dont la plupart comptent moins de 5 000 habitants.

Cette spécificité peut constituer un handicap car elle morcelle le territoire en matière de proximité. C'est également une richesse démocratique. Les réformes de la fiscalité locale et des collectivités territoriales provoquent de nombreuses interrogations de la part des participants. En effet, le caractère « centralisateur » des différents projets de loi interpelle les élus et les citoyens. Plusieurs questions émergent des échanges qui ont eu lieu à Quillan. On peut les regrouper ainsi :

- Comment poursuivre une véritable politique d'aménagement du territoire qui soit solidaire et partenariale si les collectivités n'ont ni les moyens finan-

ciers ni les compétences pour agir ?

- Comment éviter le phénomène de dépendance des petites communes et renforcer leur autonomie fiscale et d'intervention ?
- Comment renforcer le lien de proximité entre les futurs conseillers territoriaux et les citoyens ?
- Quel avenir pour les territoires ruraux ?
- Quels transferts de charges et de fiscalité pour maintenir le niveau de services et d'équipements ?

Au-delà des questionnements, certains participants ont fait part de pistes de réflexion pour améliorer l'organisation territoriale actuelle et penser celle de demain. Ces pistes de réflexion s'organisent autour de la mutualisation des moyens entre EPCI.

La problématique particulière du milieu rural a été bien évidemment évoquée. Les participants s'accordent sur la mise

en place d'un système de péréquation financière et le maintien des services et des équipements publics, seule façon de garantir l'attractivité de la ruralité basée sur la qualité de vie.

Enfin, pour plusieurs participants, il convient de penser l'enjeu démocratique de l'organisation territoriale en instaurant le non-cumul des mandats pour les conseillers territoriaux afin de compenser le manque de proximité avec les citoyens. Autre enjeu démocratique, l'exigence d'un référendum sur les réformes territoriales en cours.

Pour conclure, les réformes actuelles tendent à opposer les riches et les pauvres, l'urbain et le rural. Elles visent à réorganiser les collectivités en renforçant les régions et les EPCI à fiscalité propre. Ces réformes visent aussi à éliminer les contre-pouvoirs qui représentent les collectivités territoriales par rapport à l'État.

Dans ce contexte, se pose la question de la place du Département alors même qu'il est plus que jamais essentiel d'insister sur son rôle de proximité, de solidarité entre les territoires et les hommes.



**Mobilité et Infrastructures de Communication**

L'objectif du forum de Montredon était d'évoquer la Mobilité dans le cadre de l'Aménagement du Territoire. Bernard Pujol, Directeur Général Adjoint des Routes et des Transports du Conseil Général, a animé ce forum autour des thèmes :

- Mobilité et Démographie.
- Mobilité... Mobilités, un petit jeu de mots pour évoquer les différentes formes que peut prendre la mobilité.
- Mobilité et Sécurité Routière, avec des questions d'actualité.



# > Forums

## AUDEVANT!

Le projet durable des Audois



André Viola, entouré de Bernard Pujol, Directeur Départemental des Routes et des Transports et d'Alain Marcaillou, Président de la Commission du Patrimoine et des Transports.

- Mobilité et Fiscalité.
- Mobilité et Ère numérique, car les nouvelles techniques de communication peuvent limiter les besoins de déplacements physiques.
- Mobilité et Trains à Grande Vitesse.

Parmi les thèmes abordés, le débat s'est ouvert sur l'opportunité d'une gare TGV sur le site de Montredon, où la ligne nouvelle Montpellier Perpignan pourrait rejoindre la ligne Bordeaux Toulouse Narbonne. C'est l'absurdité d'une gare à Celeyran qui a été dénoncée par des intervenants, qui mettent en avant la difficulté qu'auraient les collectivités à financer les réseaux routiers nécessaires. L'unanimité s'est faite sur l'espoir que représente la gare TGV à Montredon pour le développement économique de l'Aude.

Le sentiment général des participants a été que l'Aude ne doit pas regarder passer les TGV, qui, d'ores et déjà, s'arrêteront dans le Gard, les Pyrénées-Orientales et l'Hérault et qu'il est de la responsabilité des collectivités locales de s'impliquer dans la réalisation des infrastructures de communication indispensables pour le développement économique. Ce débat autour de la ligne nouvelle a été l'occasion pour André Viola de donner lecture de la décision favorable à une ligne mixte fret/voyageurs transmise la veille au Président du Conseil Général de l'Aude par Réseau Ferré de France.

Concernant la lenteur de la réalisation de la rocade de Narbonne, après une mise au point sur la réalité administrative du transfert de ce projet de l'État au Département, un échange vif a eu lieu sur les modalités des procédures d'acquisition et d'expropriation des terrains nécessaires au projet.

Comme dans les réponses des citoyens aux questionnaires distribués lors de la tournée du bus **AUDEVANT!** c'est la question du TGV et celle de la couverture numérique du territoire qui ont dominé le débat. André Viola a pu préciser le calendrier des travaux de cette dernière que le Conseil Régional a pris en main avec la participation financière du Département et des communes ou des EPCI, tout comme la mise en place des Espaces Numériques de Travail (ENT) dans les collèges. Ont été également soulignés les avantages pour les usagers (élèves, enseignants, familles) des ENT dans les établissements scolaires indissociables de la qualité et de l'interconnexion des réseaux. Une intervention en occitan a permis de promouvoir les pistes cyclables, le co-voiturage ainsi que l'intermodalité en matière de transports. On a aussi évoqué qu'un des objectifs forts du SCOT de la Narbonnaise qu'est la réactivation des « petites » gares, car le train constitue bien la solution d'avenir face aux problèmes d'encombrement routier. Cela a permis d'aborder les problèmes

de coordination entre réseau TER et réseau TGV.

En matière de sécurité, des intervenants ont exprimé leur espoir que les transports liés à l'activité de la COMHUREX continuent à transiter par la voie ferrée et ne passent pas un jour par la route. Ce qui a permis à plusieurs personnes de revenir sur la faiblesse annoncée et non démentie du transfert modal lors de la réalisation de la ligne nouvelle Montpellier - Perpignan qui assurera un service mixte voyageurs/fret. De même, a été évoqué le nombre important de poids lourds traversant l'agglomération. Monsieur Marcaillou a présenté l'intérêt du Schéma Départemental des transports pour les personnes handicapées adopté le 30 Novembre en session du Conseil général.

### Les projets d'aménagement globaux et durables du territoire

C'est à Carcassonne que le sujet a été débattu. L'enjeu des politiques d'aménagement du territoire, c'est de freiner ou de contrecarrer des tendances lourdes de développement qui se concentrent dans les zones urbaines, plus facilement accessibles. L'objectif est de RÉTABLIR DES ÉQUILIBRES. Dans un même espace faire coexister développement économique (source d'emplois, d'activité), respect de l'environnement et bien-vivre des habitants (c'est-à-dire logement, accès aux services, accès aux activités de loisirs, etc.). Voilà à quoi doit servir l'élaboration d'un projet d'aménagement global et durable.

Le Département de l'Aude a été précurseur sur ce thème en élaborant dès la fin des années 1980, son propre modèle de

développement avec le Programme Pays Cathare. Pour beaucoup quand on parle du Pays Cathare, il ne s'agit que de tourisme (avec les sites pôles et la marque de qualité) mais il s'agit bien dès le départ de mettre en place une stratégie permettant de favoriser un développement dans les territoires les plus ruraux et souvent les plus éloignés des grands axes de développement.

Élaborer un projet d'aménagement global et durable pour un territoire c'est aussi répondre ou faire face à certaines contradictions :

- intérêt général / besoin individuel
- stratégie départementale / demande locale
- développement économique/ préservation de l'environnement
- urbain / rural...

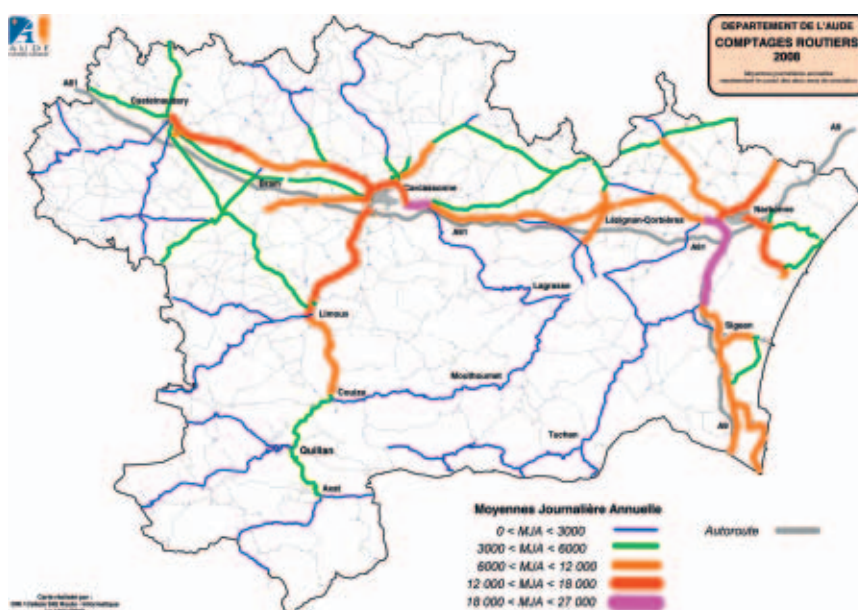
Les participants ont souligné l'importance de l'accès au foncier. En particulier dans les zones urbaines, périurbaines et sur la bande littorale où la pression est particulièrement forte entre les divers usages (habitat, zones industrielles et commerciales, activité agricole /ceinture verte). La pression foncière est liée à plusieurs phénomènes comme :

- l'augmentation de la population audoise (+ 3500 habitants par an) et parmi ces nouveaux arrivants, les populations venues de l'Europe du Nord qui ont souvent un pouvoir d'achat élevé et qui contribuent à faire monter le prix du foncier,
- le développement du tourisme qui est une activité consommatrice d'espace,
- le développement du modèle pavillonnaire (une maison individuelle avec un grand terrain et une piscine),
- le développement des axes de circulation (entre autres, le projet de la future ligne très grande vitesse).

On a également parlé des intérêts contradictoires entre les divers usages. Le développement économique est essentiel mais il doit être pensé dans le respect de l'environnement : la question de l'accès à l'eau a été mise en avant ainsi que l'impact sur les changements climatiques. L'équilibre est difficile à trouver entre intérêt général et aspirations individuelles : quand il y a des projets de création de logements collectifs dans les zones pavillonnaires il y a parfois des oppositions car le logement à loyer modéré est trop souvent associé à la notion de problèmes sociaux alors que dans l'Aude 80 % des habitants pourraient avoir accès à ce type de logements compte tenu de la faiblesse de leurs revenus. Des oppositions existent aussi entre nouveaux arrivants et « Audois de souche ».

Des pistes permettant de concilier développement de l'économie, préservation de l'environnement et habitat ont été évoquées :

- étendre l'accès Haut débit à tout le territoire,
- développer des activités autour des énergies renouvelables,
- limiter le "tout voiture" et favoriser les projets de modes de déplacement "doux", transport collectif, co-voiturage,
- des projets de logement en centre ville même si la question du stationnement pose souvent problème,
- mobiliser nos structures partenaires comme le CAUE pour sensibiliser et informer,
- développer des projets pour rompre ces logiques et recréer du lien social,
- réfléchir aux possibilités de développer des projets autour de l'eau,
- favoriser le développement du télé-travail,
- soutenir le développement de la formation initiale et continue,
- développer de nouvelles activités autour du maraîchage. ■



Les flux de circulation routière dans l'Aude sont significatifs des besoins en Infrastructures de Communication.

# › Forums

## AU DEVANT!

Le projet durable des Audois



# SOLIDARITÉ:

## parentalité, insertion, personnes âgées et personnes handicapées



### Accompagnement des parents dans la prise en charge de leurs enfants

À Gruissan, la Compétence du Conseil Général à travers notamment l'Aide Sociale à l'Enfance et la Protection Maternelle et Infantile, la problématique de l'accompagnement des parents dans la prise en charge de leurs enfants a soulevé de nombreuses questions. Le débat qui s'est instauré s'est orienté essentiellement autour de deux grandes thématiques: les modes de garde et la petite enfance et le soutien à la parentalité.

### Les modes de garde et la petite enfance

Un premier constat doit être posé pour aborder cette question: le nombre de place en crèche reste encore insuffisant face aux besoins. Une inquiétude globale apparaît vis-à-vis des projets de l'État et de la CAF dans les projets de crèche. Les jardins d'éveil qui accueilleraient des enfants de 2 à 3 ans posent question quant au taux d'encadrement mais surtout à leur financement, qui pourraient revenir aux collectivités et aux familles.

Après avoir posé ces quelques constats, des solutions ont été recherchées afin de répondre aux besoins des familles avec de jeunes enfants et d'accueillir ces derniers dans les meilleures conditions. À côté des structures d'accueil collectif



et des assistantes maternelles, il existe des modes de garde innovants. Ainsi, les micro-crèches et le regroupement d'assistantes, présentent une solution pertinente face aux spécificités du monde rural.

Une expérience, qui ouvrira en début d'année à Pennautier, sera suivie de près. Les haltes-garderies itinérantes, telles que développées en Ariège, sont

aussi des pistes à creuser. Les crèches associatives nécessitent un accompagnement particulier notamment en terme de gestion de par leur spécificité juridique.

Dernier outil évoqué, l'organisation des assistantes maternelles. Celle-ci permettra aux assistantes maternelles de rompre leur isolement et d'avoir un lieu d'échange, aux parents de trouver un lieu



les informant sur la garde d'enfants, et de venir assister avec leurs enfants à des temps collectifs, et aux enfants de se sociabiliser.

À côté de ces solutions de garde, plusieurs intervenants ont pointé la responsabilité de l'Éducation Nationale et la nécessité de maintenir la scolarisation des enfants dès 2 ans en école maternelle pour sa dimension éducative, la compétence des encadrants et aussi pour des raisons de gratuité. Les participants se sont accordés sur le fait qu'il n'existe pas de solution unique mais que c'est à travers la diversification des modes de garde que l'on peut imaginer des solutions pour chaque situation.

### Soutenir les parents

Soutenir les parents, les accompagner dans leur fonction et leur donner les moyens de réussir l'éducation de leur enfant sont les missions essentielles de l'aide à la parentalité. Cela passe notamment par le REAAP (réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents) piloté par le Conseil Général et la Caisse d'Allocations Familiales, qui financent et mettent en œuvre des actions où les parents peuvent exprimer leurs difficultés et trouver leurs solutions grâce aux professionnels participant. A été aussi évoqué le rôle des structures d'éducation populaire pour son approche globale et citoyenne et son intervention auprès des enfants et des jeunes en dehors des périodes scolaires.

La médiation familiale a été évoquée comme outil de travail sur le lien parent/enfant et moyen d'apaisement des conflits. Le Centre d'Information pour les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) qui intervient dans ce cadre, organise des temps des rencontres ouverts aux parents et aux enfants. A été évoqué

la question de la responsabilité des maires vis-à-vis des mineurs et de leurs familles. Plusieurs participants ont insisté sur l'amalgame abusif qui est parfois fait entre accompagnement à la parentalité et prévention de la délinquance.



A.-M. Jourdet, Présidente de la Commission Solidarité a animé le débat à Gruissan.



### Accompagnement et intégration des personnes en insertion

Depuis le transfert du Revenu Minimum d'Insertion aux Conseils Généraux, ceux-ci sont chargés de la politique d'insertion. En introduction du débat qui se déroulait à Capendu sur l'accompagnement et l'intégration des personnes en insertion, une présentation de la situation économique et sociale a été dressée.

### Un contexte économique difficile

L'Aude est en butte à une forte précarité. Ainsi, en un an, le nombre de chômeurs a augmenté de 16,4 % pour atteindre le chiffre de 16 530 personnes. De plus, quel que soit le minimum social, l'Aude se trouve parmi les départements les plus concernés. Deuxième département métropolitain pour le taux de bénéficiaires du RMI par rapport à la population totale, il a un taux important de person-

nes bénéficiaires de l'Allocation de Parent Isolé (API).

La crise viticole, une relative faiblesse de l'emploi local et un manque de formation et de qualification sont les facteurs essentiels d'une situation difficile, tant pour les personnes concernées que pour les collectivités chargées de l'insertion. Dans ce contexte, la discussion s'est orientée autour de plusieurs problématiques afin d'améliorer les dispositifs d'insertion en place et de permettre à de plus nombreux bénéficiaires des minimas sociaux, notamment ceux du RSA, d'accéder à un emploi et une autonomie économique et sociale.

### L'enjeu de la mise en réseau

La première piste évoquée réside dans l'approche globale de la situation des personnes en insertion qu'il convient de développer.

Le travail en réseau demeure la meilleure façon d'appréhender le plus largement possible les atouts et difficultés de la personne afin d'éviter des cloisonnements qui s'avèrent très rapidement nuisibles à de bonnes mesures d'insertion.

Tous les participants, acteurs de l'insertion sociale comme entrepreneurs ont signalé la faiblesse voire l'inexistence des liens entre deux sphères qui sont par nature complémentaires.

Un meilleur dialogue, reposant sur l'identification des besoins des entreprises comme sur les attentes et les aptitudes du public concerné doit être recherché.

Si cette mise en relation s'avère nécessaire, la faiblesse du tissu industriel audois milite pour la recherche d'autres types de solution. À ce niveau, une réflexion autour des activités d'utilité sociale semble pouvoir apporter quelques réponses intéressantes à ceux qui ne

# > Forums

## AU DEVANT!

Le projet durable des Audois



seraient pas en mesure d'accéder à l'emploi (par exemple les seniors).

Le bénéficiaire du RSA se voit alors reconnu à travers une activité utile à autrui. Il s'inscrit alors dans un processus de socialisation qui lui bénéficie autant qu'à la personne aidée. Enfin, la discussion s'est orientée autour des prises en charge et des actions qui doivent répondre aux besoins des personnes à insérer ou réinsérer. À travers la formation continue et le développement de l'apprentissage ainsi qu'en facilitant tous les à-côtés de la recherche d'emplois (garde d'enfants, utilisation des transports publics, etc.) ou encore en utilisant le micro-crédit, des solutions existent pour permettre une insertion réussie.

Ce débat, riche en interventions, témoigne de l'importance de la question de l'insertion et des nombreux défis qu'elle pose dans un futur proche.



### Solidarité : Personnes Âgées et Personnes Handicapées

À Saissac, le débat a porté essentiellement sur les besoins des personnes âgées et handicapées, le défi du vieillissement et le droit à la dignité. Ont été recherchées des solutions pour faire face aux besoins des personnes en situation de handicap et les solutions alternatives lorsque la personne ne peut plus rester à domicile. Bien sûr, une place a été faite à la question du 5<sup>e</sup> Risque, avec les financements nouveaux pour la dépendance.

Au cours du débat consécutif à l'exposé de l'expert, une réflexion s'est engagée sur l'habitat intergénérationnel, sur les solutions alternatives, qui déve-

loppent les avantages de la mixité des publics et qui correspondent à un besoin. Il a également été question des pratiques actuelles de l'accueil des personnes âgées dans les établissements qui ne correspondraient pas suffisamment aux aspirations des personnes. L'accueil est jugé trop directif alors qu'une présence humaine plus importante est souhaitée.

Un travailleur handicapé a apporté son témoignage. Il évoquait le risque de mettre en concurrence ces situations différentes. Ce témoignage sur le handicap non visible a été renforcé par d'autres interventions de personnes handicapées. L'une regrette une moindre affectation de moyens pour accompagner le handicap visuel. L'autre témoigne que sur le département de l'Aude et pour les personnes placées sous tutelle, l'offre en établissement existe mais qu'il y a une difficulté pour le logement hors structure. Certains souhaitent la création de structures plus éclatées, plus petites, plus conviviales. D'autres souhaitent plutôt la mise en place d'une politique de prévention pour retarder le recours aux établissements. Il est souligné que les nouvelles technologies de communication peuvent apporter des possibilités entre les hébergés et leur famille.

La question des animations dans les établissements (personnes âgées et personnes handicapées) des loisirs, des interventions culturelles qui répondent à l'ouverture à l'extérieur, a également été évoquée. La problématique du financement des prestations à domicile a été posée. Il a également été question de la prise en charge des soins médicaux et de la pertinence géographique de l'implantation des établissements.

Tout le monde s'est mis d'accord sur un point. Le lien doit être fait avec les réformes gouvernementales en cours, les tendances actuelles du regroupement vers les centres urbains, les métropoles; avec les défis de l'accessibilité imposés aux collectivités locales. Ce thème de l'accessibilité a généré plusieurs interventions qui sont aussi liées à la désertification du territoire par les services aux publics, à la qualité de l'habitat. ■

### La consultation des Audois continue...

Les derniers forums du Projet départemental auront lieu courant janvier. Pour autant, pendant le premier trimestre 2010, vous pouvez contribuer au projet et nous aider à penser l'Aude de demain

- En remplissant les cinq questionnaires thématiques, que vous pouvez vous procurer en téléchargement sur le site web [www.audevant.fr](http://www.audevant.fr) ou en en faisant la demande auprès du Conseil général, Service Communication – Allée Raymond Courrière 11855 Carcassonne cedex 9 – 04.68.11.68.20.

- En contribuant aux différents débats mis en ligne sur le site web [www.audevant.fr](http://www.audevant.fr) et en réagissant aux comptes-rendus des réunions publiques.

Les questionnaires, tout comme les comptes-rendus des ateliers, des forums territoriaux et des forums citoyens serviront de base pour rédiger le projet durable des Audois et identifier les pistes essentielles pour penser le développement durable de l'Aude.